

Compte rendu

« SCHAEFFER, Eugène (dir.). Relations entre économies industrialisées et économies en transition ou en développement. Aspects institutionnels et juridiques. Bruxelles, Bruylant-Institut International de Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises, 1995, 669 p. »

Lincoln Bizzozero

Études internationales, vol. 28, n° 4, 1997, p. 920-922.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/703836ar

DOI: 10.7202/703836ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'industrie de défense du Québec est utile, mais il le deviendrait encore plus s'il devenait une publication annuelle. En effet, quoi de plus mobiles que les statistiques qui nous sont servies ici?

Serge BERNIER

Ministère de la Défense nationale, Ottawa

Conflits et coopération dans les relations économiques internationales : le cas de l'Uruguay Round.

Landau, Alice. Bruxelles, Bruylant et Paris, LGDJ, 1996, 212 p.

Cet ouvrage est issu d'un séminaire de formation aux négociations économiques internationales organisé à Genève trois années de suite - de 1993 à 1995 en marge des négociations de « l'Uruguay Round ». Il n'est pas un ouvrage de plus sur le GATT ou la nouvelle Organisation mondiale du commerce. Il est plus original. L'auteur explique comment se sont déroulées les négociations pendant une dizaine d'années, quelles démarches certains pays ont entreprises, quelles alliances ils ont nouées, quels marchandages ont abouti et de quelle façon. C'est donc un aspect peu connu du système commercial international, et surtout de son évolution, qui est abordé cette fois.

La principale innovation qui a caractérisé ce nouveau cycle de discussions est sans conteste la place occupée par certains pays en voie de développement, notamment d'Amérique latine et d'Asie, qui sont le plus souvent les pays «émergents» dans la finance et dans le commerce international. Alice Landau analyse ce nouveau phénomène, elle en explique les raisons, elle en expose les

modalités, elle en montre les conséquences. C'est là de toute évidence une caractéristique essentielle, certainement appelée à se reproduire, et qui tranche beaucoup avec ce qui se passe dans les domaines monétaire et financier, où l'évolution ne se fait pas par des négociations multilatérales répétées...

On trouvera aussi dans cet ouvrage bien d'autres informations intéressantes, par exemple sur les discussions relatives aux problèmes agricoles, notamment la réforme de la Politique agricole communautaire, le rôle du Groupe de Cairns ou la portée de l'accord de Blair House, comme sur les aspects particuliers des services ou de la propriété intellectuelle. Une double impression domine toutefois. C'est d'abord la rigidité de la position américaine et l'intransigeance manifestée par ce pays d'une façon assez habituelle, et que l'auteur ne manque pas de critiquer; c'est ensuite l'absence de l'Afrique dans un débat pourtant essentiel, mais à part quelques rares exceptions, la part des pays africains dans le commerce mondial ne cesse de régresser...

Michel LELART

Centre national de la recherche scientifique

Relations entre économies industrialisées et économies en transition ou en développement. Aspects institutionnels et juridiques.

Schaeffer, Eugène (dir.). Bruxelles, Bruylant-Institut International de Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises, 1995, 669 p.

Cet ouvrage reprend pour l'essentiel un congrès qui s'est tenu à Rabat en novembre 1993, dont l'objet était les voies de la construction d'un droit mondialisé

de l'économie. Cette démarche, comme le souligne dans l'introduction Raymond Barre était un sujet d'une brûlante actualité. Il faut souligner de toute façon que depuis le congrès et avant la parution du livre, il y a eu quelques événements importants et en particulier la conclusion des négociations du GATT et la naissance de l'OMC.

On doit se contenter de lire un ouvrage prétentieux, mais les résultats sont modestes à plusieurs niveaux, surtout en ce qui concerne la profondeur de l'analyse et les réflexions sur quelques sujets brûlants. Si on peut bien voir dans cet ouvrage une réference historique sur les relations commerciales internationales, les organisations multilatérales et régionales et quelques cas particuliers des secteurs et pays (le cacao, le café par exemple), on reste à quelque niveau superficiel de l'analyse.

L'ouvrage est divisé en deux parties: mouvements de produits (marchandises et services) et mouvements de facteurs de production (capitaux et travail). Malgré l'ampleur de l'objectif, il n'y a pas dans l'ouvrage un élement clé qui puisse orienter le lecteur dans un cadre conceptuel ou méthodologique.

La première partie se divise en deux sous-parties: relations commerciales internationales et organisations multilatérales à vocation universelle, et relations commerciales internationales et organisations régionales. La première sous-partie se divise elle-même en trois sous-titres: des mouvements de produits dans le cadre du GATT; des accords de produits de base (exemples choisis) et la promotion du commerce international par des organismes internationaux et des politiques nationales. D'autre part, la deuxième sous-partie est divisée en quatre sous-titres: l'Union européenne;

Organisations régionales dans les Amériques et en Europe de l'Est; Organisations régionales en Afrique francophone sub-saharienne; et Union du Maghreb arabe.

La deuxième partie est divisée en deux titres: relations financières internationales et investissements internationaux, et circulation internationale des travailleurs et droits des travailleurs migrants. Le premier titre comprend trois sous-titres: investissements directs privés étrangers, actions et opérations en faveur de l'investissement et privatisations. Le deuxième titre a ses sous-titres: circulation des travailleurs et délocalisation des entreprises, circulation sudnord des travailleurs, et circulation nord-sud et sud-sud des travailleurs.

On peut trouver dans cette deuxième partie quelques exposés originaux comme celui de Charles Oman sur les investissements directs à l'échelle mondiale, qui posent quelques réflexions d'intérêt sur le phénomène en général et en particulier pour les pays en développement. D'autre part cette deuxième partie pose les sujets qui sont dans l'agenda international: mouvements de capitaux, investissements directs, migrations, circulation des travailleurs. Néanmoins, il faut regretter que l'ensemble de l'ouvrage ne soit pas coordonné en ce qui concerne les objectifs. On trouve ici le problème des congrès et séminaires qui sont très ambitieux pour les sujets et le nombre des exposés, mais ne sont pas sélectionnés ou bien repris et triés pour les auteurs. On voit l'absence d'harmonisation même dans les aspects formels comme les notes de bas de page des auteurs.

Les résultats du congrès et de l'édition restent modestes, surtout par ce manque d'ambition. On peut penser que le moment du congrès – fin 1993 – ait influencé le déroulement des exposés dans quelques sujets brûlants, mais il semble un motif de plus pour coordonner une autre approche du travail.

Lincoln BIZZOZERO

Faculté de sciences sociales Université de la République d'Uruguay

Les Casques bleus.

Paul Tavernier. Paris, Presses universitaires de France, Coll. Que Sais-je?, 1996, 126 p.

Dans cet ouvrage, Paul Tavernier tente de dresser un bilan du maintien de la paix et de ses principaux artisans, les Casques bleus. Il rappelle dans un premier temps les premières tentatives de création d'une force armée internationale faites à l'époque de la SDN puis il présente un résumé historique des principales missions de paix onusiennes de première et de deuxième générations. Les quelques dernières pages sont consacrées aux aspects militaires, financiers et administratifs des OMP (opérations de maintien de la paix) et à la participation de la France dans ce secteur d'activité.

On regrettera le fait que la présentation historique et la description factuelle des OMP occupent la majeure partie du contenu de cet ouvrage. Par ce choix, l'auteur traite le sujet de manière plutôt traditionnelle et l'information qu'il présente pourrait être obtenue par le biais de plusieurs autres sources aisément accessibles. Collection oblige, l'espace lui manquera pour évoquer le débat théorique entourant cet objet d'étude. Ainsi, en omettant de lier le maintien de la paix au changement dans la nature des conflits internationaux ou au style de la guerre (par exemple, une augmentation des conflits de faible intensité liés à l'ethnicité), l'auteur ne présente qu'indirectement les nouvelles menaces auxquelles ont à faire face les gardiens de la paix des Nations Unies.

Pour pallier à cette faiblesse, la présentation historique, surtout celle des missions de première génération, aurait eu avantage à céder le pas à une présentation plus systématique des caractéristiques du maintien de la paix de deuxième génération (i.e. un environnement hostile, une prolifération des tâches, une nécessaire collaboration entre personnel civil et militaire, une marginalisation des Nations Unies au profit des grandes puissances ou des organisations régionales, etc.). L'évolution théorique et pratique du maintien de la paix et ses conséquences pour les Casques bleus auraient ainsi été mieux ciblées au lieu d'être dispersées dans la présentation des études de cas.

Ce penchant historique aura aussi pour effet d'écarter le lecteur du débat sur le flou terminologique qui entoure l'expression souvent fourre-tout « maintien de la paix ». En effet, la multiplication des termes employés dans l'usage courant (rétablissement de la paix, maintien de la paix élargi, opération de stabilisation, pour n'en nommer que quelques-uns) témoigne du flottement théorique qui entoure la nature nouvelle des OMP. Un bref rappel de cet état de fait aurait éclairé encore davantage le lecteur sur la complexité de ce sujet aux multiples facettes.

En conséquence, le lecteur trouvera plus intéressants les chapitres thématiques justement parce qu'ils adoptent une perspective plus large et offrent un traitement moins descriptif. Dans ces chapitres, l'auteur soulève avec à-propos des questions telles que l'application du droit